***APEEE Services asbl***

*Avenue du Vert Chasseur, 46*

*1180 Bruxelles*

*N° entreprise : 0836 959 154*

*Compte en banque : BE 94 350-1068068-23*

*Tél : +32 (0) 373 8652*

**PV de l’assemblée générale de l’APEEE Services du 03/12/2020 par visioconférence**

Introduction faite par M. Z. KRASZNAI, président de l’association, sur le déroulement de l’A.G.

**1. Présentation du rapport annuel 2019-2020**

1.1 Introduction :

M. Z. KRASZNAI explique que ce qui a marqué l’année scolaire précédente c’est bien sûr la pandémie. Beaucoup de choses ont cependant été réalisées au cours de cette année dans les différents services mais depuis mars 2020, il a fallu s’adapter aux règles sanitaires et aux règles de l’école avec laquelle la communication a été très bonne.

L’APEEE Services a gardé deux principes durant cette période : fournir les meilleurs services possibles et maintenir une solidarité envers les travailleurs en complétant le chômage temporaire pour maintenir le niveau de leurs salaires.

1.2. Transport :

M. Z. KRASZNAI détaille ce point en tant qu’ancien président du service Transport durant l’année scolaire 2019-2020.

M. Ivo Schmidt a repris la présidence du service. Il développe actuellement un important projet en vue d’arriver à un parc de bus avec zéro émission.

Le service représente plus de 3.000 élèves transportés quotidiennement par 80 bus. Les détails sur l’équipe, les formations données, la relance après la 1e vague du COVID-19 sont repris dans le rapport.

Un important projet de sécurisation du transport des enfants a été lancé par une application qui permet de suivre en temps réel qui monte et qui descend du bus ainsi que la géolocalisation des bus. Actuellement en phase de test sur quelques bus, ce système devrait être généralisé début 2021.

1.3. Cantine (Uccle) :

Mme T. FERNANDEZ-GIL, présidente de service, rappelle que c’est déjà la 5e année que le self-service est en place. Il n’y a à présent plus de prêt à rembourser. Depuis l’année dernière déjà, une cuisine personnalisée pour les maternelles a été développée et se perfectionne encore

Autre nouveauté : le paiement électronique dans les cafétérias et au réfectoire des professeurs ; ce qui permet de ne plus avoir à manipuler de cash à la cantine.

Suite au confinement, la cantine a été à l’arrêt total avec pour conséquence, une situation très stressante et une partie du personnel mise au chômage temporaire. Des remboursements ont été calculés et effectués en juin 2020.

1.4. Cesame :

Présentation par Mme P. CARUSO, présidente de service, qui explique que Cesame gère à la fois les activités périscolaires, l’activité natation, les casiers, la garderie du vendredi après-midi, ainsi que le support administratif de l’équipe de natation des 4 écoles européennes et de l’orchestre.

Toutes les activités avaient bien démarré et s’étaient développées au maximum en fonction des locaux disponibles. Le lancement des « mercredis du Cesame » était également un succès.

Le nombre d’inscrits à la natation est toujours en augmentation.

La garderie du vendredi après-midi s’organise à présent dans les bâtiments Gutenberg et Fabiola.

Quant aux « Casiers », les armoires les plus anciennes doivent être progressivement remplacées et de nouvelles doivent être achetées en vue de satisfaire le nombre croissant des demandes. Cela occasionne d’importants investissements chaque année. En plus, les fortes et fréquentes dégradations du matériel effectuées par les élèves engendrent des frais de maintenance supplémentaires. Il est à prévoir une augmentation des coûts pour les parents dans le futur.

L’orchestre ainsi que l’équipe ESB-Octopus sont également gérés administrativement par Cesame.

En mars 2020, tout a été arrêté à cause du Covid, ce qui a entraîné un remboursement en fin d’année scolaire de 87.000 € pour les activités non prestées d’où un important déficit (voir rapport annuel).

Mme S. RESSORT, présidente du service périscolaire de Berkendael, prend la parole pour les activités périscolaires de Berkendael.

Il n’est pas possible de satisfaire tout le monde car les demandes sont nombreuses mais les places limitées. Les activités non prestées sont également remboursées. Malheureusement, toutes les activités sont à présent aussi mises en pause.

M. Z. KRASZNAI précise que c’est l’école qui, après avoir suivi les directives de la Fédération Wallonie-Bruxelles, prend la décision finale en matière de sécurité sanitaire sur son site, comme la décision de fermer la cantine ou d’interdire les activités périscolaires.

**2. Comptes et bilans 2019-2020 – vote pour décharge**

M. B. GRAY, trésorier, commente le tableau présenté sur les comptes. Ceci est un résumé de la situation financière au 31/8/2020 mais tous les détails sont disponibles dans le rapport d’activité annuel et auprès de Mme P. De Smedt, directrice de l’APEEE Services.

Il en ressort que les recettes de l’asbl s’élèvent à +/- 6 millions d’euros et les dépenses à +/- 5,9 millions d’euros. Le résultat est relativement heureux au vu de la période difficile traversée. Une perte est cependant observée pour le périscolaire, la garderie et les casiers.

M. B. GRAY passe les comptes en revue pour chaque service et relève quelques particularités. Il précise notamment que le compte du poste de coordination est alimenté par les autres services. Pour le transport, il y a eu une régularisation du PMO pour les années antérieures. Une partie de l’excédent du transport sera transféré vers le périscolaire et la garderie pour assurer leur survie dans une situation particulièrement difficile en raison de la pandémie.

M. B. GORET, expert-comptable, analyse le bilan interne. Il en ressort globalement qu’il y a moins de dépenses puisque moins d’activité. Le poste « salaires » est en diminution puisqu’une partie du personnel est placé en chômage temporaire. Des investissements importants ont été faits pour le site web dont 1/3 se retrouve en amortissements dans les comptes. Il y a eu des charges exceptionnelles qui sont liées aux mesures préventives mises en place comme l’achat de désinfectant ou de matériel de protection. La trésorerie est constante.

Mme S. RESSORT explique ensuite comment vont se dérouler les votes : 1er vote pour tous, ensuite votes avec procurations. Les participants doivent cependant s’identifier correctement avec nom et prénom. Les procurations ne sont valables que si elles sont parvenues au préalable, dans les délais requis, chez Mme P. De Smedt. Elle évoque le nombre de procurations reçus dans les délais et une autre reçue plus tard en raison d’une force majeure, donc acceptée. Le résultat sera connu et affiché directement après les votes.

Résultat des votes pour les comptes et bilans 2019-2020 :

Oui :93/99

Non :0/99

Abstention :6/99

Le résultat des votes est donc largement positif.

**3. Budget 2020-2021 – vote**

M. Z. Krasznai évoque que le budget pourrait être adapté en fonction de l’évolution de la pandémie, imprévisible aujourd’hui.

M. B. GRAY détaille ensuite les recettes et dépenses pour chaque service. On observe notamment un montant négatif pour le transport (- 74.000 €) qui est dû au coût des 2 bus électriques mis en service en cette fin d’année. Le résultat est également déficitaire pour le service périscolaire, la garderie et les casiers mais ensemble l’asbl peut survivre et absorber la perte prévue.

M. Z. KRASZNAI rajoute qu’il y a une réserve et qu’avec un bon management financier, l’asbl survivra à la crise.

Résultat des votes pour le budget 2020-2021 :

Le résultat est massivement en faveur du « oui » tant au 1er vote qu’aux 2 votes avec procurations.

Oui : 79/90

Non : 1/90

Abstention : 10/90

**4. Approbation du règlement d’ordre intérieur – vote**

M. G. BECKER, secrétaire de l’association, explique que le règlement a été fait parce que des clarifications étaient nécessaires suite à l’augmentation massive du nombre de membres de l’association suite au changement de statut en 2019. Il s’applique à l’organisation et fonctionnement du conseil d’administration, de l’assemblée générale et des comités de gestion. Le texte a été envoyé au préalable en anglais et en français.

M. Z. KRASZNAI indique qu’une nouvelle loi sur les asbl vient de paraître. Dans l’avenir et avant le 1er janvier 2024, il faudra donc modifier les statuts pour y incorporer ces changements législatifs mineurs.

M. E. ARMANI fait part, en tant que représentant de classe, de la frustration de certains parents de ne pouvoir s’exprimer qu’une fois par an, à l’assemblée générale. Il trouve (mais ce n’est pas une critique) qu’il manque un comité de liaison entre les comités de gestion et les parents.

M. Z. KRASZNAI est d’avis que cela ferait office de doublon car les comités de gestion doivent assumer la liaison entre les parents et le personnel des services; les membres des comités de gestion sont des parents bénévoles, pour la plupart des représentants de classe.

Mme T. FERNANDEZ-GIL intervient pour faire part de sa propre longue expérience comme représentante de classe, puis au CA de l’APEE et ensuite au comité de cantine. Elle a été au CG de l’APEE Services depuis sa création et témoigne de l’avantage de cette organisation au niveau de la fonctionnalité et du dynamisme. Voici quelques réussites : lancement du payement online des services en 2010, approbation du projet self-service pour la cantine en 2013 avec ouverture en 2015, passage de 2100 usagers à la cantine en 2010 à 2800 en 2020. Elle rajoute qu’il faut vraiment être dans les comités de gestion pour comprendre toute la complexité du fonctionnement réel et qu’une année d’observation est vraiment nécessaire. Un très gros effort de communication a déjà été fait par le biais du site web et des newsletters et ceci sera encore amélioré. Elle invite chacun à contacter et venir dans les comités de gestion si quelque chose doit être discuté.

Mme P. CARUSO indique que les comités de gestion sont composés de parents bénévoles qui tiennent comptent de la volonté des parents. Elle suggère également aux parents de demander pour assister à une réunion, pour venir voir comment cela se passe car il n’y a rien à cacher et ils sont là pour les enfants et les familles.

M. S. RAMIREZ, pour revenir au règlement d’ordre intérieur, trouve que le texte pourrait être adopté par le conseil d’administration tout simplement mais que cela n’a pas sa place à l’assemblée générale. Cela nécessite au préalable une consultance juridique et donc la création d’un groupe de travail. Il demande que ce point soit reporté à la prochaine A.G.

M. G. BECKER, suite à une question de M. I. TORRE sur la réponse préalable souhaitée concernant les participations à l’A.G., précise que le texte vise à clarifier certaines choses et non pas à exclure quelqu’un. Une liste précise des participants doit en effet être remise à l’avance à la sécurité de l’école pour leur assurer l’entrée sur le site (très restreint depuis les attentats de 2016).

M. Z. KRASZNAI précise que 95 % du texte approuvé et présenté pour décision par le conseil d’administration est simplement une codification des règles et usages déjà appliquées depuis longtemps. On peut encore apporter des modifications si certains points doivent être clarifiés mais il demande qu’on procède au vote.

Résultat du vote sur le règlement d’ordre intérieur :

Oui :33/90

Non :42/90

Abstention : 15/90

Le texte du règlement d’ordre intérieur est donc rejeté.

M. Z. KRASZNAI demande aux participants d’envoyer leurs commentaires à M. G. BECKER et à Mme P. DE SMEDT en vue de l’élaboration d’une nouvelle version. Il convient qu’un effort de communication doit être fait pour mieux expliquer les raisons de ce nouveau texte.

Mme P. DE SMEDT demande une date limite pour recevoir les commentaires. Celle-ci est fixée au 17/12/2020. La création d’un groupe de travail sera discutée au conseil d’administration.

**5. Nomination des membres du C.A. - vote**

Il y a actuellement 5 membres du C.A postulant pour un nouveau mandat de 2 ans.:

* Zoltan Krasznai, président, au milieu de son deuxième mandat de présidence de 2 ans
* Brian Gray, trésorier
* Teresa Fernandez-Gil, présidente du service Cantine dont c’est la dernière année à l'école, mais qui souhaiterait rester pour terminer les projets en cours
* Fairouz Dridi Rotenberg
* Pere Moles-Palleja, président d’Interparents

et 2 nouveaux candidats :

* Ivo Schmidt, nouveau président du service Transport
* Rafael Papi Borderia, représentant de classe depuis 2019, proposé par la section espagnole.

Précision : on ne vote pas pour la fonction mais pour la personne.

Chacun des membres se présente.

Résultat du vote pour les nominations :

* Zoltan KRASZNAI :

Oui :53/88

Non : 17/88

Abstention :18/88

* Brian GRAY

Oui :87/90

Non : 2/90

Abstention : 1/90

* Teresa FERNANDEZ-GIL :

Oui :72/87

Non : 9/87

Abstention : 6/87

* Fairouz DRIDI-ROTENBERG :

Oui :43/88

Non : 36/88

Abstention :9/88

* Pere MOLES-PALLEJA :

Oui :82/91

Non : 3/91

Abstention : 6/91

Nouveaux postulants :

* Ivo SCHMIDT :

Oui : 77/87

Non : 6/87

Abstention : 4/87

* Rafael PAPI-BORDERIA

Oui : 74/85

Non : 8/85

Abstention : 3/85

A l’issue de la réunion, les noms des électeurs seront vérifiés ainsi que la validité des votes par procurations.

M. Z. KRASZNAI remercie des votes exprimés par les membres de l’association et souhaite la bienvenue aux nouveaux membres du conseil d’administration.

**6. Covid : mesures de cette année en cours – information**

Mme P. DE SMEDT, directrice de l’asbl, explique que les mesures actuellement mises en place et prises en collaboration avec l’école suivent strictement les protocoles établis dans le décret ministériel mais c’est l’école qui au final décide de ce qu’on peut faire.

En ce qui concerne les remboursements, ceux-ci ne seront effectués qu’en fin d’année car la situation est instable et sujet de rebondissements en raison de l’évolution de la pandémie. Elle insiste pour que les parents paient pour chacun des services, la somme totale demandée afin que les services puissent continuer à fonctionner

Par ailleurs, elle fait part du souhait de chacun des travailleurs de reprendre le travail au plus vite pour les enfants et donc pour les parents.

M. Ivan TORRE remercie les personnes qui travaillent à cela mais suggère qu’on ne s’en tienne pas qu’aux règles établies par la FWB mais qu’on adopte des mesures plus strictes pour sécuriser encore davantage.

Mme P. DE SMEDT répond que l’on va déjà au-delà de ce qui est obligatoire notamment par l’engagement de personnel supplémentaire à la cantine pour réguler la file d’attente, par l’achat de plexiglass à mettre entre les tables, par la recommandation à tous les enfants de porter le masque dans les bus donc même pour les moins de 12 ans, etc.

**7. Bus électriques – information**

M. I. SCHMIDT explique que les 80 bus que nous faisons rouler chaque jour génèrent une pollution qui bien entendu n’est pas bonne pour nos enfants malgré que les normes de Bruxelles soient respectées, bien sûr. L’impact de cette pollution a un impact sur la santé, la concentration, le bien-être des enfants. Tout cela a un cout.

Un 1er bus électrique a été mis en circulation à Uccle et un second est attendu très prochainement à Berkendael. Le projet est d’augmenter ce nombre de bus électriques pour l’année prochaine et d’arriver en 2025 avec des bus avec 0 émission. De toutes façons d’ici 2030 les bus à moteur thermique seront interdits dans Bruxelles, et donc c’est le moment d’inciter un changement chez les opérateurs de bus et éviter d’investir maintenant dans les diesels.

Il a sollicité l’aide de diverses entités pour nous aider à développer ce projet dans les prochaines années.

Toutes les suggestions seront traitées. Un formulaire a déjà circulé auparavant demandant aux parents d’exprimer leurs opinions.

M. Z. KRASZNAI rappelle l’importance de ne pas oublier les parents qui doivent payer eux-mêmes leur abonnement de transport car les bus électriques coûtent bien plus que les autres.

Tous les participants nombreux qui interviennent dans le chat félicitent M. I. SCHMIDT et le remercient pour son ambitieux projet.

La séance est levée.

 Rapporteur : Carine DECOSTRE